

PRÉSIDENTENCE

Le pôle communication

Paris, le 25 janvier 2019

COMMUNIQUÉ

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Président de l'Assemblée nationale, Richard Ferrand, a désigné Mme Marie-Christine Caffet pour siéger au collège de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Cette nomination, publiée au Journal officiel du 25 janvier 2019, intervient en application de l'article L. 621-2 du Code monétaire et financier.

Mme Marie-Christine Caffet est médiatrice de la consommation auprès de la Fédération Bancaire Française depuis octobre 2018. Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris (section économique et financière), elle a notamment été chargée de mission à la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) avant de rejoindre le secteur bancaire où elle exerce différentes responsabilités. En 1993, elle rejoint la Confédération Nationale du Crédit Mutuel (CNCM) dont elle devient, en 2007, directrice du développement ainsi que directrice générale de la Fédération du Crédit Mutuel Agricole et Rural (FCMAR).

Tout au long de sa carrière, Mme Marie-Christine Caffet a mené des missions et participé à des négociations structurantes touchant au marché des particuliers : lancement du prêt à 0%, réformes de l'assurance emprunteur, réformes successives du surendettement, tarification bancaire et transparence tarifaire.

CONTACT PRESSE :

Christophe Malbrancq – 01 40 63 58 88
presse.presidence@assemblee-nationale.fr